

**Province de Québec
Municipalité de Poularies
District d'Abitibi-Ouest**

Le 4 juillet 2022

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Poularies, tenue à la salle l'Accueil, lundi le 4 juillet 2022, à 20 h, formant quorum sous la présidence du maire, M. Pierre Godbout, et à laquelle sont présents :

MM. les conseillers Réal Rancourt et Hugh Fortier
M^{mes} les conseillères Priscillia Lefebvre, Francine Vallières et Valérie Rancourt

Était absent : M. le conseiller Claude Laroche

M^{mes} Katy Rivard greffière-trésorière/directrice générale et Jessica Couillard greffière-trésorière adjointe assistent également à l'assemblée.

Le maire, M. Pierre Godbout, souhaite la bienvenue à tous et déclare la session ouverte.

2022-07-103 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Réal Rancourt, appuyé par Priscillia Lefebvre et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

2022-07-104 Adoption du procès-verbal du 6 juin 2022

Les conseillers ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture. Il est proposé par Francine Vallières, appuyé par Hugh Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2022 soit adopté tel que rédigé.

2022-07-105 Approbation des comptes

Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Réal Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés et à payer qui s'élèvent au montant de 81 787.39 \$ présentés par la secrétaire-trésorière soient acceptés tel que présentés.

2022-07-106 Adoption du plan de sécurité civil

ATTENDU QUE les municipalités locales ont, en vertu de la Loi sur la sécurité civile (RLRQ,c. S-2.3), la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire;

ATTENDU QUE la municipalité est exposée à divers aléas d'origine naturelle et anthropique pouvant être à l'origine de sinistres;

ATTENDU QUE le conseil municipal de Poularies reconnaît que la municipalité peut être touchée par un sinistre en tout temps;

ATTENDU QUE le conseil municipal voit l'importance de se préparer aux sinistres susceptibles de survenir sur son territoire;

ATTENDU QUE cette préparation doit être maintenue opérationnelle et faire l'objet d'un suivi régulier auprès du conseil municipal;

ATTENDU QUE les mesures mises en place par la municipalité et consignées dans le plan de sécurité civile sont conformes aux dispositions du Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre;

Pour ces motifs, il est proposé par Francine Vallières, appuyé par Hugh Fortier et unanimement résolu :

QUE le plan de sécurité civile de la municipalité préparé par Jessica Couillard, greffière-trésorière adjointe soit adopté;

QUE Jessica Couillard soit nommée responsable de la mise à jour et de la révision du plan de sécurité civile.

Cette résolution abroge tout plan de sécurité civile adopté antérieurement par la municipalité ainsi que toute nomination antérieure concernant la personne désignée pour effectuer la mise à jour ou la révision de ce plan.

2022-07-107 Demande de location de la salle Sporteck

Mesdames Julie Rivard et Danika Desaulniers sont présentement à la recherche d'un local convenable et sécuritaire pour y accueillir 12 enfants donc 4 bambins de moins de 18 mois afin de réaliser le projet du service de garde éducatif en communauté.

Certains critères sont essentiels tel que; salle à aire ouverte, premier plancher (sans escalier), cuisine fonctionnelle, salle de bain et terrain accessible. Selon ces critères, le local qu'elles visualisent est la salle Sporteck.

Concernant la location, elles proposent un montant fixe mensuel de 500\$ électricité, chauffage et déneigement inclus.

Elles souhaitent ouvrir le 29 août 2022 et désirent débiter prendre possession le 1er août car elles ont beaucoup de préparatifs à effectuer pour accueillir les petits amis.

Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Francine Vallières et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter de louer la Sporteck pour une durée d'un an.

2022-07-108 Travaux routier

Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Réal Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser les dépenses pour les travaux routier, jusqu'à un montant maximum des subventions accordées.

2022-07-109 Acceptation des états financiers 2020 de l'O.M.H. de l'arc-en-ciel

Il est proposé par Priscillia Lefebvre, appuyé par Francine Vallières et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le rapport financier 2020 de l'Office municipal d'habitation de Poularies, présenté par la secrétaire-trésorière. La municipalité de Poularies va devoir une somme de 1 354 \$.

2022-07-110 Coupe d'arbre devant l'édifice municipal

Il est proposé par Priscillia Lefebvre, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter de faire la coupe des arbres devant l'édifice municipal.

2022-07-111 Achat d'une souffleuse à feuille

Pascal Léveill -Lacerte a fait la demande pour l'achat d'une souffleuse à feuille. Il est proposé par Hugh Fortier, appuyé par Réal Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents de refuser cette demande.

2022-07-112 Gravier pour descente des pompiers à la rivière

Il est proposé par Hugh Fortier, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la demande des pompiers pour l'achat d'un voyage de concassé afin d'améliorer la descente à la rivière Lois, car ces derniers l'utilisent pour s'approvisionner en eau et présentement le camion accroche à certain endroit. Le montant estimé pour cette dépense est de 868 \$ avant taxes.

2022-07-113 Demande de la fabrique

- ATTENDU QUE la fabrique de la paroisse Sainte-Rose se soucie de l'avenir incertain de son organisme, de surcroît menaçant la pérennité de l'église;
- ATTENDU QUE ce bâtiment bâti en 1927 par nos aïeux brille au cœur du village;
- ATTENDU QUE les citoyens de Poularies ont développé un sentiment d'appartenance à cette structure emblématique;
- ATTENDU QUE ce bâtiment ancestral mérite qu'on lui attribue une valeur patrimoniale pour en assurer sa protection;
- ATTENDU QUE pour être éligible aux différents programmes d'aide financière, l'église doit être citée.

Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Francine Vallières et résolu à l'unanimité des conseillers présents de citer l'église de la Paroisse Sainte-Rose comme bien patrimonial.

2022-07-114 Rapport trimestriel

Il est proposé par Francine Vallières, appuyé par Hugh Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le rapport trimestriel pour la période du 1er janvier au 31 juin 2022 présenté par la secrétaire-trésorière/directrice générale soit adopté tel que présenté.

2022-07-115 Bonification du parc de jeux pour enfants

Il est proposé par Réal Rancourt, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter de faire l'achat de matériel pour la bonification du parc de jeux pour enfants pour un montant maximum de 1 000 \$, cette dépense équivaut au montant reçu en don de Hecla Québec.

2022-07-116 Achat de calcium en flocon

En avril dernier, il a été convenu de procéder à l'achat de 43 750 litres de calcium liquide biodégradable chez J.G.R. LTEE, le prix était fixé à 14 875 \$ avant taxes incluant l'épandage par Proulx & Genesse inc. Il était également autorisé de faire un deuxième épandage à la fin de l'été si cela était nécessaire.

Après avoir pris connaissance des commentaires concernant le résultat dans les autres municipalités, il est proposé par Hugh Fortier, appuyé par Réal Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renoncer à l'achat du calcium bio et de finalement procéder à l'achat de calcium en flocon chez Proulx et Genesse, le prix pour 23 tonnes incluant l'épandage est de 21 100 \$ avant taxes et pour 35 tonnes 31 360 \$, donc il a été résolu de faire l'achat de 30 tonnes.

Séance de travail

Il est convenu qu'aucune séance n'ait lieu en juillet 2022.

2022-07-117 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Réal Rancourt, appuyé par Hugh Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée, il est 21h30.

Maire _____ **Greffière trésorière/dir.gén.** _____

Je, Pierre Godbout, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'art. 142 (2) du Code Municipal.